

Éditorial du numéro thématique sur les inégalités scolaires

Prévenir les inégalités scolaires pour construire un avenir pour tous les élèves

Catherine Dumoulin, Lise Gremion et Josianne Caron

Volume 3, numéro 1, printemps 2019

Les inégalités scolaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1066426ar>

DOI : <https://doi.org/10.1522/rhe.v3i1.980>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des sciences de l'éducation

ISSN

2371-5669 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dumoulin, C., Gremion, L. & Caron, J. (2019). Éditorial du numéro thématique sur les inégalités scolaires : prévenir les inégalités scolaires pour construire un avenir pour tous les élèves. *Revue hybride de l'éducation*, 3(1), i–vi. <https://doi.org/10.1522/rhe.v3i1.980>



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Éditorial du numéro thématique sur les inégalités scolaires

Auteur(s)

Catherine Dumoulin, Université du Québec à Chicoutimi

catherine.Dumoulin@ugac.ca

Lise Gremion, Haute École Pédagogique de Vaud

lise.Gremion@hepl.ch

Josianne Caron, Université du Québec à Trois-Rivières

josianne.caron@uqtr.ca



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Prévenir les inégalités scolaires pour construire un avenir pour tous les élèves.

La capacité des systèmes scolaires à proposer une école accessible et égalitaire pour « tous » est régulièrement remise en cause depuis plusieurs décennies. Dès les années 1960, la théorie critique de l'éducation qui émerge progressivement des deux côtés de l'Atlantique sous la plume d'auteurs tant du Sud que du Nord dénonce une inégalité de fait sous l'ambition d'égalité des chances affichée par l'école. On peut citer, parmi les écrits marquants, l'œuvre de Paolo Freire (1969 ; 1974) qui met en évidence l'*oppression* du système scolaire sur les plus pauvres, celle de Bourdieu et Passeron, montrant la *reproduction* des inégalités sociales (1964 ; 1970) ou encore de Dunn (1968), Illich (1971) ou Mercer (1973), qui soulignent respectivement des processus de *ségrégation*, d'*aliénation* et de *stigmatisation*, induits par les systèmes scolaires. Des Déclarations internationales¹ successives ont ponctué de leurs recommandations ces prises de conscience et celles qui ont suivi concernant les discriminations raciales (1960), le colonialisme (1965), la reconnaissance des langues (1966), la protection des migrants (1990), l'accès à une *École pour tous* (1990), et de l'accès des personnes handicapées à cette même école pour tous (1994) (Gremion, 2015).

Malgré ces efforts, les statistiques publiques inquiètent aujourd'hui les états qui prennent conscience des écarts qui se creusent entre les plus riches et les plus pauvres et des risques majeurs pour la cohésion sociale. Alors que l'école devrait inclure tous les élèves pour permettre le développement du plein potentiel de chaque futur citoyen, de fait, elle sélectionne les meilleurs candidats (Conseil supérieur de l'éducation 2016), laissant sur le côté un nombre grossissant d'élèves avec un avenir scolaire et social limité. Les meilleurs élèves qui accèdent aux filières valorisées ou aux écoles privées sont encore toujours, majoritairement, les enfants de classes favorisées. Leur trajectoire scolaire leur ouvre ainsi les portes de professions payantes et leur donne accès à un meilleur statut social. Au Québec, 72 % de l'effectif des écoles privées provient de milieux favorisés contre un maigre 7 % issu des milieux défavorisés (Larose, Grenon, Soung, Crête-D'Avignon et Bolduc, 2013). En Europe, des programmes de prévention de la pauvreté sont initiés (Département fédéral de l'intérieur,

¹ 1960 (UNESCO), *Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement* ; 1965 (ONU), *Convention sur l'élimination de toute formes de discrimination sociale*. 1966 (ONU), *Pacte relatif aux droits civils et politiques*; 1990 (ONU), *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* ; 1990 (UNESCO), *Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous* ; 1994 (UNESCO), *Déclaration de Salamanque et cadre d'action pour les besoins éducatifs spéciaux*.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

2016) pour tenter de juguler la pauvreté corrélée avec une scolarité qui s'arrête avec la fin de l'école obligatoire.

Ainsi, malgré les services, mesures et procédures mis en place au cours des dernières décennies pour offrir un système éducatif inclusif, égalitaire et équitable, l'origine sociale de l'élève continue à avoir des répercussions sur ses performances scolaires (Coradi-Vellacott et Wolter, 2005 ; Organisation de coopération et de développement économique [OCDE], 2012 ; Zorn, 2015). L'Unesco relaie cette inquiétude dans son Agenda 2030 (Unesco, 2016) en rappelant que tous les pays du monde sont concernés par une pauvreté grandissante et appelés à la prévenir pour garantir une cohésion sociale.

De fait, malgré une approche critique des systèmes éducatifs et les recommandations visant à « garantir l'égalité des chances », force est de constater que l'échec scolaire perdure à travers le temps dans les différents systèmes scolaires occidentaux, selon des modalités identiques désavantageant plus spécifiquement les enfants de familles défavorisées (Gremion, 2012, 2016 ; Mehan et Meihls, 1986). Ce constat pessimiste (Gamoran et Young, 2006), mis en évidence par nombre de courants de recherche, questionne les liens que les chercheurs entretiennent avec le « terrain » de l'éducation. On s'interroge de plus en plus sur l'impact des résultats de la recherche sur les politiques et les pratiques de l'éducation et de la formation.

Cette lecture de la situation a incité une petite équipe de chercheurs et formateurs à se mobiliser. Autour de questions portant sur les inégalités scolaires, l'équipe réunit régulièrement des chercheurs, des enseignants, des étudiants et des partenaires du terrain pour favoriser des échanges critiques plus directs entre la recherche et les défis quotidiens de la pratique. Le colloque IIS, dont la première édition a vu le jour en 2011 à Bienne (Suisse), alterne désormais avec une Université d'été sur les inégalités scolaires dont la première a eu lieu en 2016 à Chicoutimi (Canada).

Les textes réunis dans ce numéro sont le reflet d'une partie des échanges et de présentations proposées lors du 4^e colloque IIS sur l'inclusion et les inégalités scolaires à St-Maurice (Suisse) en 2017. Ils sont réunis autour d'un questionnement central portant sur la multiculturalité et son approvisionnement dans les écoles de différentes régions du monde.

Même si nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire (Dumoulin, Thériault, et Duval, 2015), nous partageons avec Freire (1974) l'idée que, pour promouvoir un changement, il est nécessaire de passer d'une « conscience naïve » à une « conscience critique ». Et parce que nous construisons ensemble l'avenir, nous souhaitons que la publication de ces textes participe d'un échange vif et stimulant sur les inégalités scolaires, qu'elle alimente des réflexions et des projets concourant à leur



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

réduction tant avec les enseignants, les étudiants, les praticiens, qu'avec les formateurs et les chercheurs engagés dans ce processus.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Références

- Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1964). *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris, France : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris, France : Éditions de Minuit.
- Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ). (2016). *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*. Repéré à <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/CEBE/50-0494.pdf>.
- Coradi-Vellacott M. et Wolter, S. (2005). L'égalité des chances dans le système éducatif Suisse [Equality of opportunities in the Swiss education system] (Rapport de tendance no. 9). Aarau : CSRE. Repéré à http://www.skbf-csre.ch.../bulikation/tb9_fr.pdf
- Département fédéral de l'intérieur. (2016). *Déclaration commune de la Confédération, des cantons, des villes et des communes*. Repéré à : <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/46192.pdf>
- Dumoulin, C., Thériault, P., et Duval, J. (2015). Opinion parentale sur des pratiques efficaces de collaboration école-famille au primaire. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 36, 117-141.
- Dunn, L.M. (1968). Special education for the mildly retarded – is much of it justifiable? *Exceptional Children*. 35, 5-22.
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés (Pedagogy of the Oppressed)*. Paris: Maspéro.
- Gamoran, A., et Young, D. A. (2006). *Equality of Educational Opportunity: A 40-Year Retrospective. WCER Working (6)*. University of Wisconsin Madison, School of Education : Wisconsin Center for Educational Research.
- Gremion L. (2012). *Les coulisses de l'échec scolaire. Étude sociologique de la production des décisions d'orientation de l'école enfantine et primaire vers l'enseignement spécialisé*. (Thèse de doctorat). Université de Genève.
- Gremion, L. et Kalubi, J.-C. (2015). Conclusion : L'intégration scolaire : avant tout une exigence d'équité et de justice sociale. Dans J.-C. Kalubi et L. Gremion. *Intégration / Inclusion scolaire et nouveaux défis dans la formation des enseignants*. (pp. 289-299). Montréal :



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Éditions Nouvelles.

Illich I., et Durand, G. (1971). *Une société sans école*. Paris : Éditions du Seuil.

Larose, F., Grenon, V., Soung, S., Crête-D'Avignon, C. et Bolduc, G. (2013). *Profil socioéconomique et attentes technologiques des parents d'élèves du réseau des établissements d'enseignement privés du Québec*. (Rapport). Sherbrooke : Université de Sherbrooke.

Mehan, H. A., et Meihls, J. L. (1986). *Handicapping the Handicapped, Decision Making in Students' Educational Career*. Stanford, Californie : Stanford University Press.

Mercer, J.R. (1973). *Labelling the Mentally Retarded*. Berkeley : University of California Press.

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2012). *Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure. Une approche stratégique des politiques sur les compétences*. Éditions OCDE.

UNESCO. (2016). *Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable*. Repéré à https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656_fre

Zorn, N. (2015). *Les inégalités, un choix de société ? Mythes, enjeux et solutions*. Montréal, Québec : Institut du Nouveau Monde.